PRM2

Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé

Un territoire zéro déforestation
résilient au changement climatique

Copil 6: Bilan final des activités projet PRM2

RAPPEL

OBJECTIFS DU PROJET

Renforcer la résilience socio-environnementale du territoire en conciliant développement local et préservation de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya, menacée par la déforestation.

C1 Aménagement, planification territoriale et soutien économique aux populations riveraines de Mabi-Yaya

C2 Transition des pratiques agricoles et forestières : pour une agriculture zéro déforestation et pour une foresterie durable.

C3 Mesurer l'impact du projet et construction d'un référentiel.

LOGIQUE DE L'INTERVENTION

1

Une approche territoriale : Promouvoir une interaction dynamique entre différents acteurs institutionnels et techniques autour de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya

2

Une méthode d'intervention basée sur le renforcement des capacités et l'approche collaborative/multi-acteurs : vise à sensibiliser et à renforcer les capacités d'un large éventail d'acteurs impliqués dans la préservation des territoires, notamment les communautés, le secteur public et les organisations de la société civile (OSC).

COFINANCEMENT

1 868 537 €

1 225 679 924,91 FCFA XOF

Durée de financement: 2022 - 2025

ZONES D'INTERVENTION

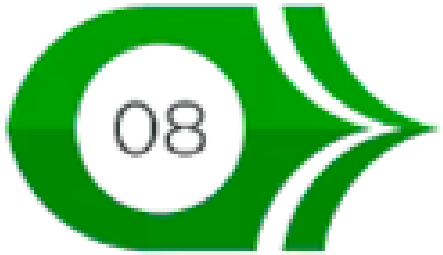

8 villages d'interventions autour de Mabi-Yaka

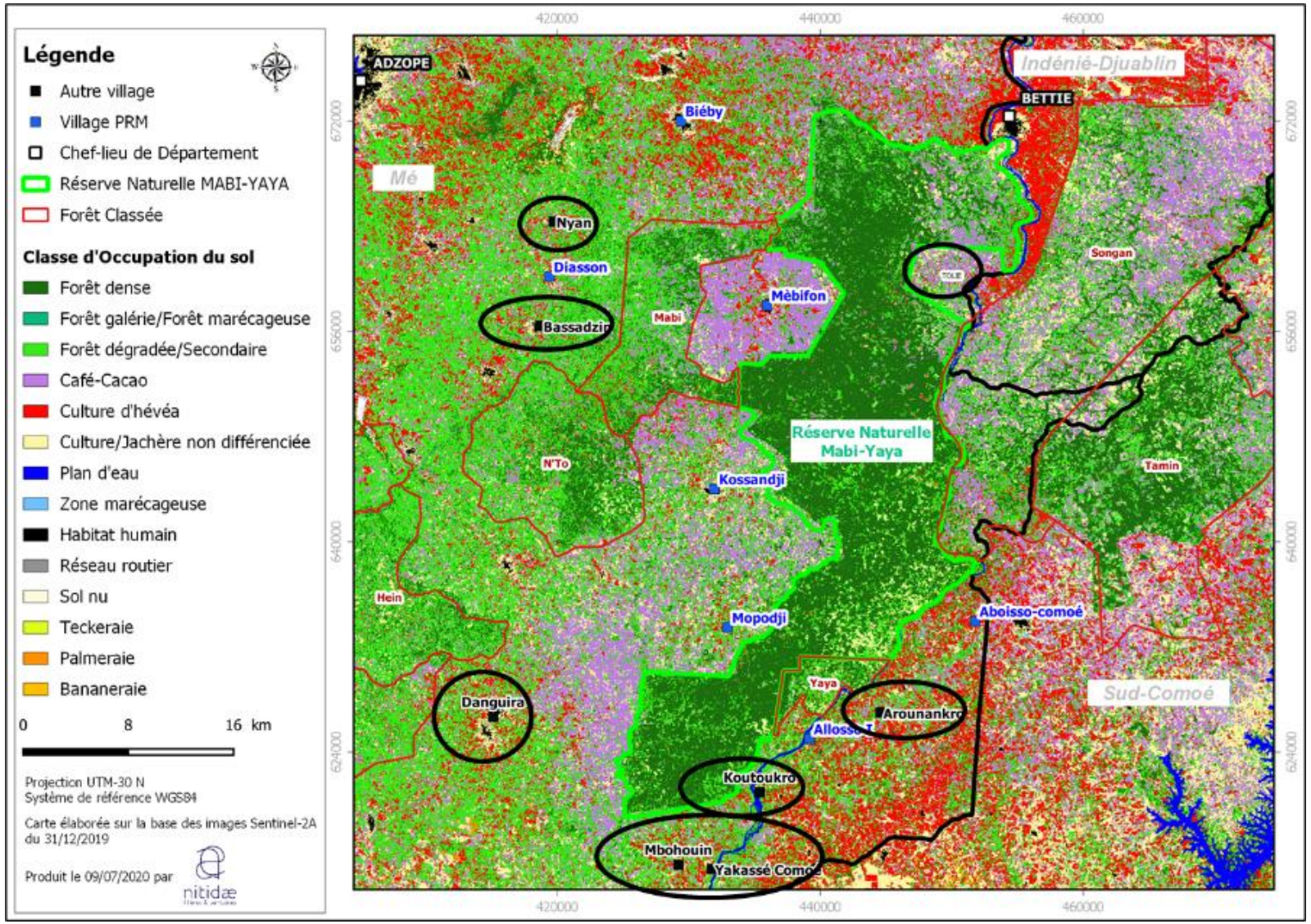

DISPOSITIF OPERATIONNEL

Abidjan :
Chef projet
Chargée de projet forêt
Assistance Technique – Cartographie / Télédétection / SIG
Adzopé :
Chargé de Mission Aménagement du Territoire et Suivi-Evaluation
Coordinateur des Activités agricoles
Chargé de mission forêt
Villages bénéficiaires :
CDR à Nyan et Tolié
CDR à Danguira et Bassadzin
CDR M'Bohoin et Yakasse-Como
CDR Koutoukro et Arounankro

En soutien

- Représentant pays
- Expertise technique siège Nitidæ.
- Expertise administrative et financière siège Nitidæ.
- Une responsable administrative et financière,
- une assistante administrative et financière,
- deux chauffeurs et un gardien.

Logistique

2 bureaux
(Abidjan & Adzopé)

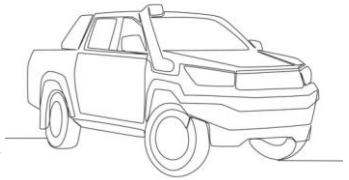

1 véhicule 4x4)

7 motos

11 ordinateurs

C1- AMÉNAGEMENT ET PLANIFICATION:

Développer les villages riverains de la Réserve

DÉLIMITATION VILLAGEOISE, ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE PDL

4 territoires villageois délimités

M bohoin, Yakassé Comoé, Koutoukro 1 et Arounankro

Elaboration de PDL

7 PDL élaborés et validés

Des cérémonies de remise officielle ont été organisées

DÉLIMITATION VILLAGEOISE, ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE PDL

Formation des CDLs

07 Comités de Développement Local (CDL) ont été formés, regroupant **135 membres, dont 14 femmes.**

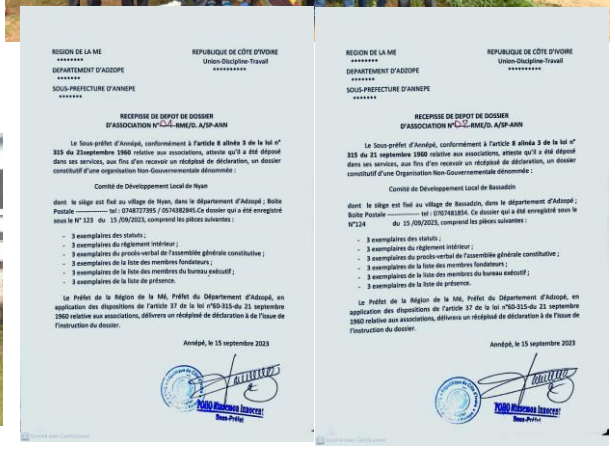

REGION DE LA ME
DEPARTEMENT D'ADZOPE
SOUS-PREFECTURE D'ANNEPE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

RECEPISSE DE DEPOT DE DOSSIER
D'ASSOCIATION N°124-RME/D. A/SP-ANN

Le Sous-préfet d'Annépé, conformément à l'article 8 alinéa 3 de la loi n° 315 du 23septembre 1960 relative aux associations, atteste qu'il a été déposé dans ses services, aux fins d'en recevoir un récépissé de déclaration, un dossier constitutif d'une organisation Non-Gouvernementale dénommée :

Comité de Développement Local de Nyan

dont le siège est fixé au village de Nyan, dans le département d'Adzopé ; Boite Postale ———— tel : 0748727395 / 0674382845.Ce dossier qui a été enregistré sous le N° 123 du 15 /09/2023, comprend les pièces suivantes :

- 3 exemplaires des statuts ;
- 3 exemplaires du règlement intérieur ;
- 3 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive ;
- 3 exemplaires de la liste des membres fondateurs ;
- 3 exemplaires de la liste des membres du bureau exécutif ;
- 3 exemplaires de la liste de présence.

Le Préfet de la Région de la Mé, Préfet du Département d'Adzopé, en application des dispositions de l'article 37 de la loi n°60-315-du 21 septembre 1960 relative aux associations, délivrera un récépissé de déclaration à de l'issue de l'instruction du dossier.

Annépé, le 15 septembre 2023

Sous-Préfet

REGION DE LA ME
DEPARTEMENT D'ADZOPE
SOUS-PREFECTURE D'ANNEPE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

RECEPISSE DE DEPOT DE DOSSIER
D'ASSOCIATION N°125-RME/D. A/SP-ANN

Le Sous-préfet d'Annépé, conformément à l'article 8 alinéa 3 de la loi n° 315 du 23 septembre 1960 relative aux associations, atteste qu'il a été déposé dans ses services, aux fins d'en recevoir un récépissé de déclaration, un dossier constitutif d'une Organisation Non-Gouvernementale dénommée :

Comité de Développement Local de Bassaddin

dont le siège est fixé au village de Bassaddin, dans le département d'Adzopé ; Boite Postale ———— tel : 0707481854. Ce dossier qui a été enregistré sous le N°124 du 15 /09/2023, comprend les pièces suivantes :

- 3 exemplaires des statuts ;
- 3 exemplaires du règlement intérieur ;
- 3 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive ;
- 3 exemplaires de la liste des membres fondateurs ;
- 3 exemplaires de la liste des membres du bureau exécutif ;
- 3 exemplaires de la liste de présence.

Le Préfet de la Région de la Mé, Préfet du Département d'Adzopé, en application des dispositions de l'article 37 de la loi n°60-315-du 21 septembre 1960 relative aux associations, délivrera un récépissé de déclaration à de l'issue de l'instruction du dossier.

Annépé, le 15 septembre 2023

Sous-Préfet

Mise en Œuvre des PDLs

01 maternité construite

02 dispensaires construits

01 maternelle construite

02 logements construits

05 des 07 infrastructures ont été inaugurées

ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUES

Apiculture

10 → **96** → **380k FCFA**

Apprentis apiculteurs formés

Litres de miel récoltés

De chiffre d'affaires

Meule améliorée

16 → **32** → **13 M**

Charbonniers renforcés

Meules améliorées réalisées

De chiffre d'affaires

Energie Solaire

20 → **9** → **745k**

Jeunes formés à la conception et à la vente du système voltaïque

Jeunes actifs

De chiffre d'affaires

Ces AGR ont été réalisées par des OSC

DIFFICULTES RENCONTREES

- DTV non encore validée par l'AFOR
- Lourdeur des dossiers d'appel d'offres pour les infrastructures
- 02 des infrastructures n'ont pas été remises aux autorités pour des raisons de planning chargés
- Arrêt des activités de l'apiculture à Koutoukro 1 dû au vol répété des équipements
- Arrêt des activités de production améliorée de charbon dû à la difficulté d'obtention de la documentation et à un besoin de préfinancement de la part des clients.
- De plus en plus de techniciens solaires abandonnent l'activités par manque de soutien financier

C2- TRANSITION DES PRATIQUES AGRICOLES ET FORESTIÈRES

A/ POUR UNE AGRICULTURE ZÉRO DÉFORESTATION

Réhabilitation des cacaoyères

191,5 ha

de cacaoyères réhabilitées sur le projet

211

propriétaires bénéficiaires sur le projet

Un guide de réhabilitation élaboré

Réintroduction des arbres dans les cacaoyères

- ✓ 291 hectares de plantations cacaoyères en agroforesterie.
- ✓ 161 producteurs volontaires bénéficiaires.
- ✓ 4678 plants forestiers de 7 espèces distribués

A/ POUR UNE AGRICULTURE ZÉRO DÉFORESTATION

Association hévéa-Cacao

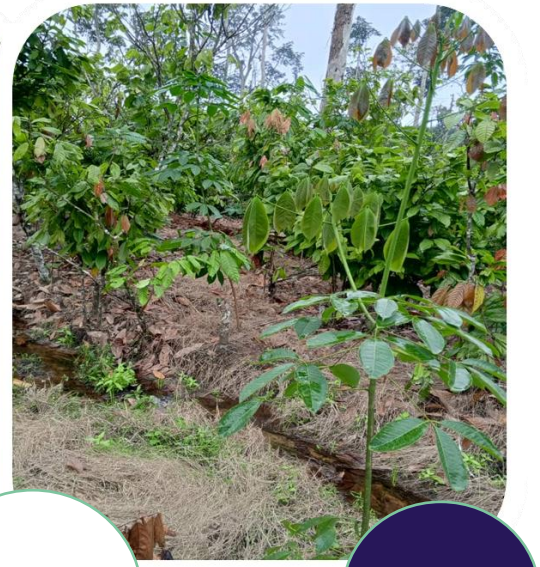

15,5 ha

en association de culture hévéa-cacao

3300

Stumps d'hévéa distribués pour les remplacements sur les 31 parcelles

31

propriétaires bénéficiaires

Formations en saignée de l'hévéa

577

Producteurs formés

577

Kits de saignée distribués

A/ POUR UNE AGRICULTURE ZÉRO DÉFORESTATION

Vivrier (Banane et Manioc)

10

pépiniéristes formés

+ 30k

plants vendus (+8k sur la période)

+ 4,2M FCFA

de chiffre d'affaires réalisé (+1,2M sur la période)

209

parc à bois installés

183

Parcelles suivies

320

femmes formées à la reconnaissance des maladies du manioc

Bilan Mesures d'Accompagnement

1 067 bénéficiaires sur PRM2-UE

+

408 bénéficiaires sur l'Extension du PRM2 dans le Bettié

219 réhabilitations sur le financement de la fondation CRODA

Soit un total de 1475 bénéficiaires grâce au projet

DIFFICULTES RENCONTREES

ACTIVITES AGRICOLES

- Litige foncier occasionnant l'abandon des activités agricole
- Climat : L'arrêt précoce des pluies en 2024 a impacté négativement les nouveaux planting avec des taux importants de mortalité. Nous avons dû faire des regarnissages en 2025 pour retrouver les densités de départ;
- La question de l'orpaillage (Nyan), qui limite les motivations (main d'œuvre)

INTRODUCTION DES ARBRES DANS LES CACAOYÈRES

Disponibilité des plants forestiers : les pépiniéristes partenaires rencontrent des difficultés à produire l'ensemble des espèces forestières prévues par le projet (notamment *Monodora*, *Xylopia* et *Irvingia*) parmi les **sept (07) espèces demandées**, ce qui a entraîné des retards dans le calendrier de plantation.

SUR LE PROJET

Difficultés liées aux chefferies traditionnelles, limitant ponctuellement la mobilisation des acteurs locaux et la mise en œuvre de certaines activités.

B/ POUR UNE FORESTERIE DURABLE

61 ha

de vielles plantations forestières éclaircies
(+18 ha)

31

propriétaires bénéficiaires *(+7)*

1 332

stères produites
(+83)
157 stères vendues (785 000 FCFA de bénéfice réparti entre propriétaire, sylviculteur et commerçant)

84

sacs de charbon (100% vendus)

Valorisation plantation forestière

Bilan mitigé :

\+ 61 ha de vieille plantation éclaircie permettant d'améliorer la production de bois d'oeuvre à moyen-long terme.
1 prestataire d'éclaircie qui a demandé l'autorisation de commercialisation

\- **P**eu de vente de stères (coûts de production trop élevé)
75 ha non atteint (difficultés de main d'œuvre pour les prestataires)
Durée d'obtention de l'autorisation de commercialisation (4-7 mois)

Constat : Charbon + facile à vendre que les stères mais peu de charbonnier disponible.
Charbon : entre 38 et 78 000 FCFA/ha de bénéfice par acteur (propriétaire/opérateur)
Stère : entre 50 et 85 000 FCFA/ha de bénéficie par acteur (propriétaire/opérateur)

B/ POUR UNE FORESTERIE DURABLE

Valorisation vieille jachère / forêt secondaire

95 ha

de forêt secondaire valorisées *(+ 65 ha)*

9

bénéficiaires

8

types de valorisation proposés

Bilan Positif : ✚

70 ha à objectif de CONSERVATION (inventaire PFNL/plante médicinale, Inventaire biomasse carbone, etc)
25 ha à objectif de PRODUCTION (inventaire bois d'œuvre, PFNL, régénération naturelle assistée, enrichissement à faible ou moyenne densité)

***Constat** : la plupart des bénéficiaires souhaitent des mesures de protection pour leur forêt*
Le PRM2 a permis de matérialiser leur forêt et d'y mettre des panneaux pour réduire les possibilités d'exploitation non autorisée par le propriétaire.

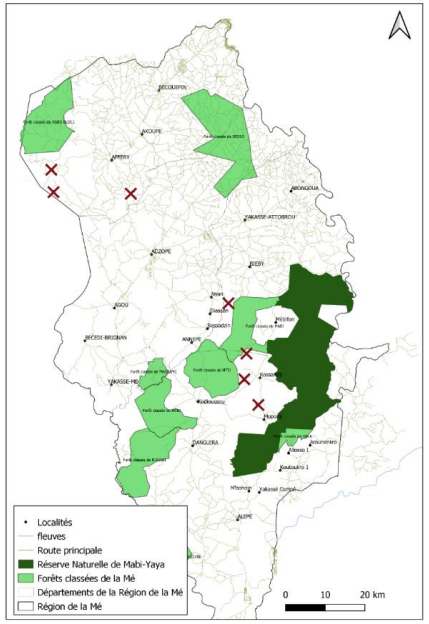

B/ POUR UNE FORESTERIE DURABLE

Documents de gestion

52

propriétaires disposant d'un document de gestion
(+27)

4

types de documents de gestion

(Fiche, Plan de gestion, plan d'aménagement simplifié, 1 guide d'élaboration de DG)

Bilan Positif : ✚

Plantation Forestière : 34 documents de gestion dont 4 PG

Forêt Secondaire : 18 documents de gestion dont 8 PG et 1 PAS

Enregistrement des forêts: 4 Certificats fonciers sur 52 parcelles, 1 intéressé

PLAN DE GESTION

Code forestier 2019

Arrêté n°861/MINEF/CAB du 13 décembre 2019

Nom : Forêt GNANGUI
Propriétaire : YAPO Assamoi Romaric
Superficie : 19 ha
Localité : Dudukoi, Région de la Mé
Planification pour la période : 2024 – 2033

01 décembre 2023

initidæ filières & territoires

Validation du Plan de Gestion par _____

le ___/____/_____

Cachet de l'autorité

Synthèse	Foret secondaire			Plantation forestière		
Document de gestion	Qté	ha	Certificat Foncier	Qté	ha	Certificat Foncier
PG (> 5-25ha)	8	100	3	4	30	0
PAS (> 25ha)	1	26	0	0	0	0
Fiche conseil	9	27,5	1	30	47,5	0
TOTAL	18	153	4	34	77,5	0

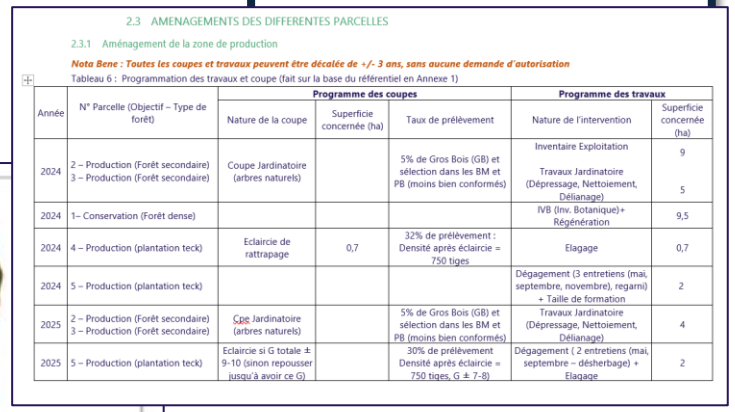

2.3 AMENAGEMENTS DES DIFFERENTES PARCELLES

2.3.1 Aménagement de la zone de production

Nota Bene : Toutes les coupes et travaux peuvent être décalée de +/- 3 ans, sans aucune demande d'autorisation

Tableau 6 : Programmation des travaux et coupe (fait sur la base du référentiel en Annexe 1)

Année	N° Parcelle (Objectif – Type de forêt)	Programme des coupes			Programme des travaux	
		Nature de la coupe	Superficie concernée (ha)	Taux de prélèvement	Nature de l'intervention	Superficie concernée (ha)
2024	2 – Production (Forêt secondaire) 3 – Production (Forêt secondaire)	Coupe Jardinatoire (arbres naturels)		5% de Gros Bois (GB) et sélection dans les BM et PB (moins bien conformés)	Inventaire Exploitation Travaux Jardinatoire (Dépressage, Nettoiement, Délianage)	9 5
2024	1– Conservation (Forêt dense)				IVB (Inv. Botanique)+ Régénération	9,5
2024	4 – Production (plantation teck)	Eclaircie de rattrapage	0,7	32% de prélèvement : Densité après éclaircie = 750 tiges	Elagage	0,7
2024	5 – Production (plantation teck)				Dégagement (3 entretiens (mai, septembre, novembre), regarni) + Taille de formation	2
2025	2 – Production (Forêt secondaire) 3 – Production (Forêt secondaire)	Cpe Jardinatoire (arbres naturels)		5% de Gros Bois (GB) et sélection dans les BM et PB (moins bien conformés)	Travaux Jardinatoire (Dépressage, Nettoiement, Délianage)	4
2025	5 – Production (plantation teck)	Eclaircie si G totale ± 9-10 (sinon repousser jusqu'à avoir ce G)		30% de prélèvement Densité après éclaircie = 750 tiges, G ± 7-8)	Dégagement (2 entretiens (mai, septembre – désherbage) + Elagage	2

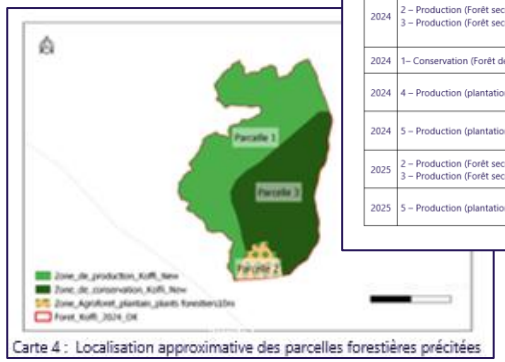

Carte 4 : Localisation approximative des parcelles forestières précitées

B/ POUR UNE FORESTERIE DURABLE

Reboisement

Bilan mitigé :

- 24 ha reboisée avec un taux de réussite à N+1 de 80%
- 50 % entretenu (15000 FCFA/ha) liées aux difficultés de trouver de la main d'œuvre/propriétaire âgé
- Monoculture (stumps) liée au budget du projet
- Gros effort de suivi au regard de la difficulté de trouver des parcelles de taille correcte (en moy < 1 ha)

B/ POUR UNE FORESTERIE DURABLE

Sensibilisation

559

villageois sensibilisés

15

sensibilisations organisées et animées (*+1*)

70

Guides sensibilisation distribués *(+150 fiches + 7 cartes)*

SAS : Service Après Sensibilisation - Soutien aux communautés – Exploitation forestière et dégât de culture (voir Guide de sensibilisation)

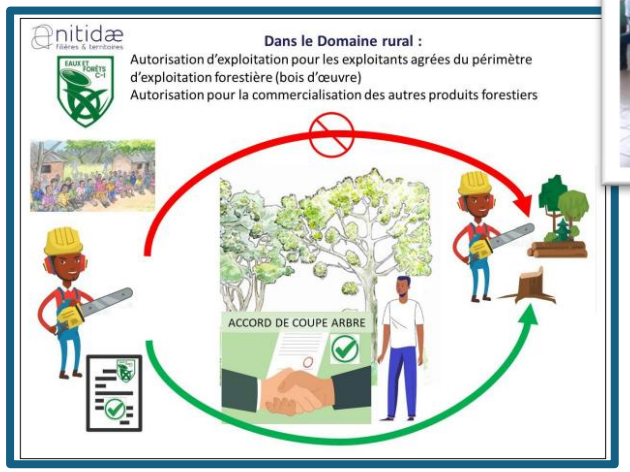

Bilan Positif

Les guides incluant les informations principales sur le code forestier, vulgarisation des indemnités de dégâts de cultures (avec APFNP-AFF), des arbres « amis » des cacaoyères, etc

Constat : Règlementation « complexe », aucun des sensibilisés ne connait l'accord préalable à l'exploitation pour la vente de ses arbres, et ne savent pas comment se défendre pour les dégâts de culture.

B/ POUR UNE FORESTERIE DURABLE

40

Alerteurs villageois formés

4

Comités villageois de gestion participative forestière

3

Réunions du cadre de concertation de gestion pour les villages riverains de la RNMY

1

Rapport d'OI sur le sciage à façon

9

Diagnostic de la gestion forestière (9 villages)

1

Bonus : Reportage TV5 Monde

Observation Indépendante

(codemandeur APFNP-AFF)

Bilan Positif +

Amélioration de la gestion forestière dans le domaine rural, renforcement de la compréhension de la gestion forestière dans le domaine rural et la réserve naturelle de Mabi-Yaya.
Bonne collaboration avec OIPR/MINEF

Constat : Un rapport d'OI commenté par le comité de relecture du MINEF, rendu public.
Sans financement, les réunions du cadre de concertation ne peuvent être pas réalisées.

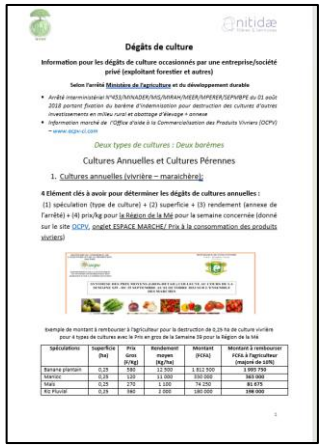

Dégâts de culture

Information pour les dégâts de culture occasionnés par une entreprise/société privé (exploitant forestier et autres)

Selon l'arrêté Ministère de l'agriculture et du développement durable

- Arrêté interministériel N°453/MINADER/MEF/MINRAN/MEER/MINEPDER/SEPMBPE du 01 août 2018 portant fixation du barème d'indemnisation pour destruction des cultures d'autres investissements en milieu rural et abattage d'Wavage + annexe
- Information marché de l'Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) – www.ocpv-ci.com

Deux types de cultures : Deux barèmes

Cultures Annuelles et Cultures Pérennes

1. Cultures annuelles (vivrière – maraichère);

4 Élément clés à avoir pour déterminer les dégâts de cultures annuelles :
(1) spéculation (type de culture) + (2) superficie + (3) rendement (annexe de l'arrêté) + (4) prix/kg pour la Région de la Mé pour la semaine concernée (donné sur le site OCPV, onglet ESPACE MARCHE/ Prix à la consommation des produits vivriers)

Exemple de montant à rembourser à l'agriculteur pour la destruction de 0,25 ha de culture vivrière pour 4 types de cultures avec le Prix en gros de la Semaine 39 pour la Région de la Mé

Spéculations	Superficie (ha)	Prix Gros (F/Kg)	Rendement moyen (kg/ha)	Montant (F/Ha)	Montant à rembourser F/Ha à l'agriculteur (majoré de 10%)
Banane plantain	0,25	560	12 500	1 812 500	1 993 750
Manioc	0,25	120	11 000	330 000	363 000
Maïs	0,25	270	1 100	74 250	81 675
Riz Pluvial	0,25	560	2 000	280 000	308 000

Projet :
« Contribution à la gestion durable des ressources forestières par le développement de l'observation indépendante dans le domaine forestier en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya »

RAPPORT D'OBSERVATION INDEPENDANTE
La pression du sciage clandestin responsable du sciage à façon sur les ressources forestières des localités de Yakassé-Comoé, M'bohoin et Mopodji, dans le département d'Alépé.

Du 12 octobre au 16 décembre 2022

ONG GAYA
Réseau-OICI
IDEF

Le contenu de la présente relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne, du FFEM ou de OIPAR

APFNP-AFF - Rapport d'observation indépendante relatif à la pression du sciage clandestin responsable du sciage à façon sur les ressources forestières des localités de Yakassé-Comoé, M'bohoin et Mopodji, dans le département d'Alépé - 03 août 2024

PAUSE-CAFE

C3- Mesure des Impacts et Capitalisation :

vers la construction d’un référentiel "Zéro Déforestation"

RENFORCEMENT COMPÉTENCES CONSEIL RÉGIONAL DE LA MÉ (CRM)

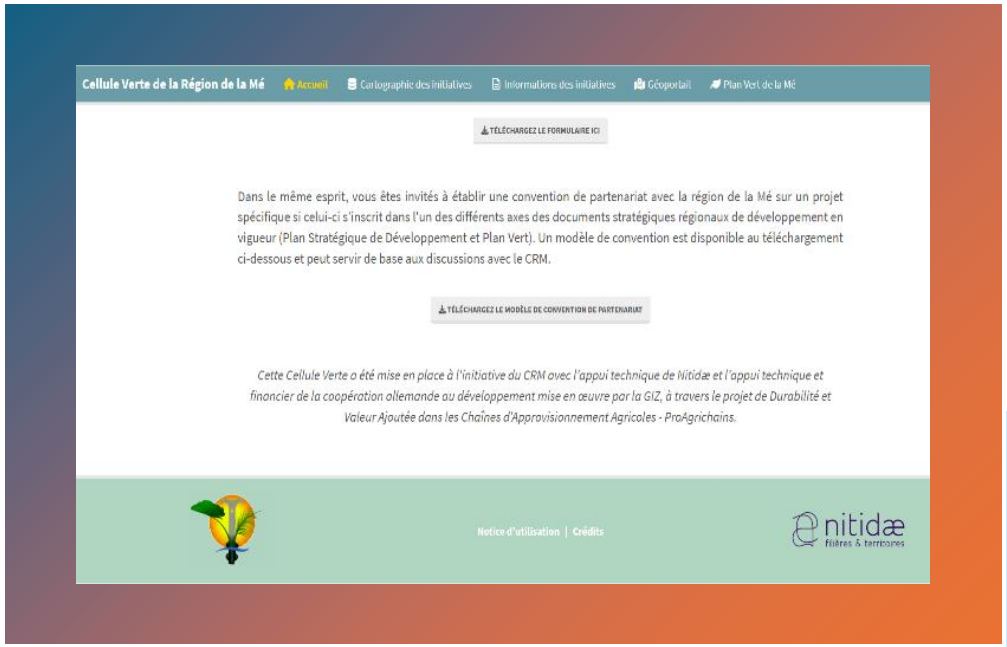

Tableau de bord des initiatives dans la région de la Mé.

- Membre de la Cellule verte de la Mé
- Formation et soutien continu à un membre de la Cellule Verte pour la Télédétection, et la mise en place d'un **tableau de bord des initiatives** et **d'un Géoportail**.

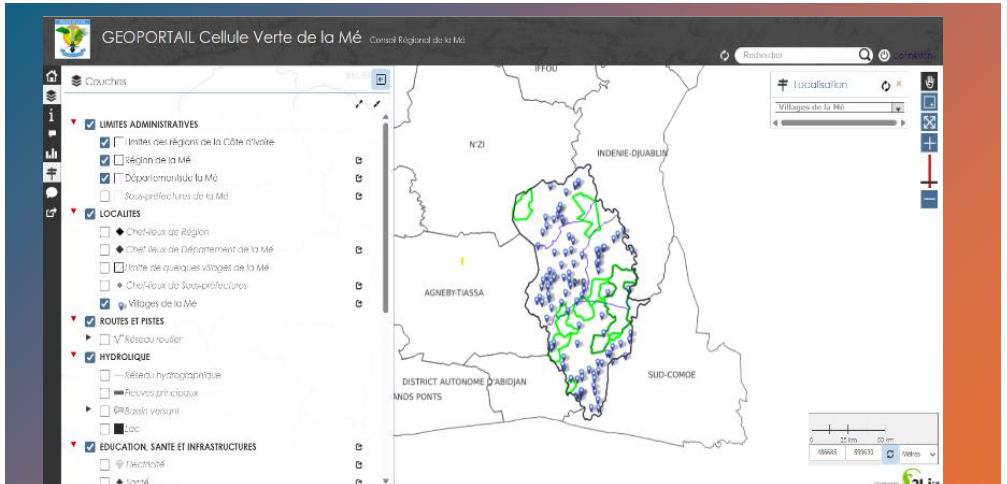

Géoportail de la Mé.

RENFORCEMENT COMPÉTENCES CONSEIL RÉGIONAL DE LA MÉ (CRM)

Contribution à la formulation du Plan Vert de la Mé

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

REGION DE LA ME

CONSEIL REGIONAL

PLAN VERT DE LA REGION DE LA ME (2024-2029)

Novembre 2024

CARTE D'OCCUPATION DE SOL DE LA ME DE 2016 à 2022

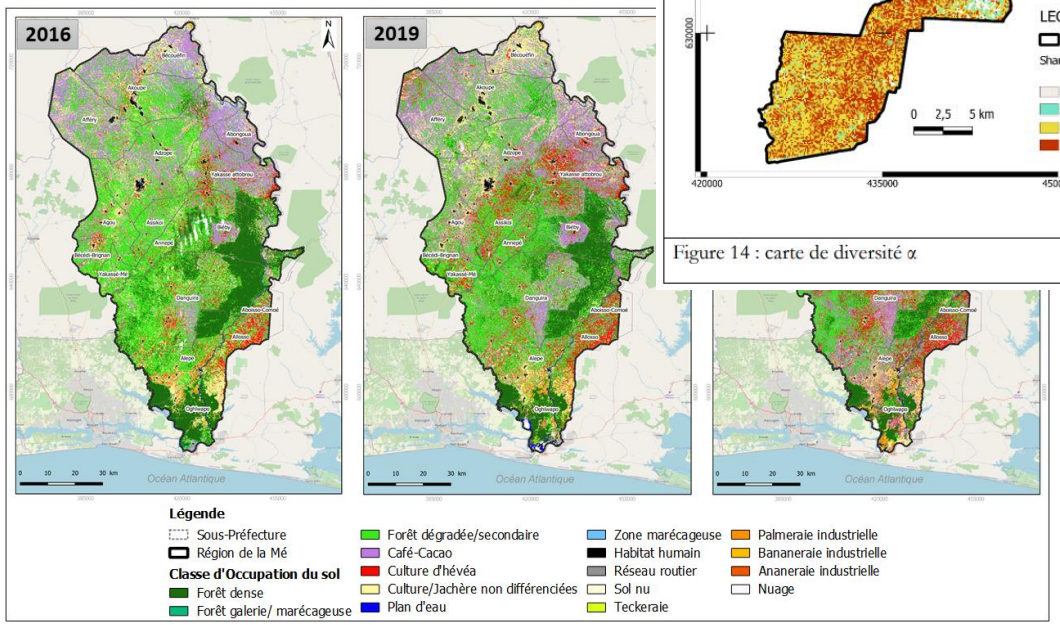

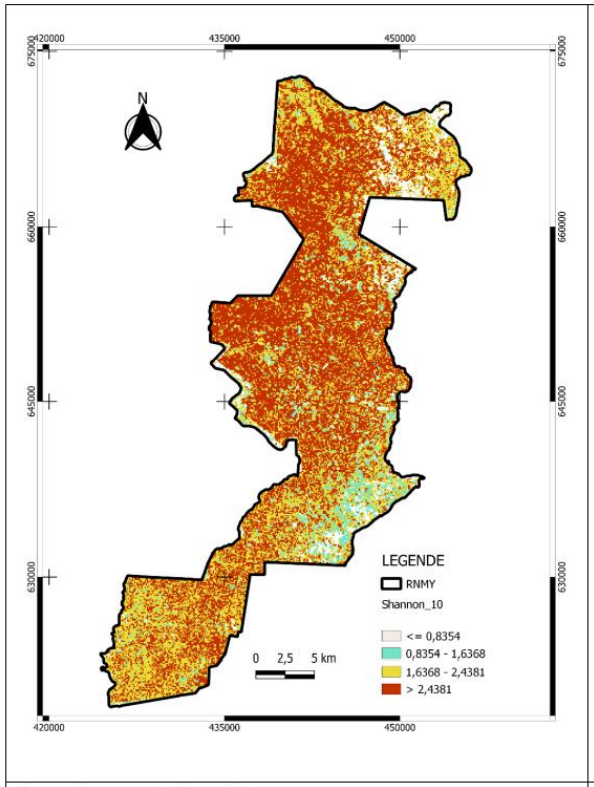

Figure 14 : carte de diversité α

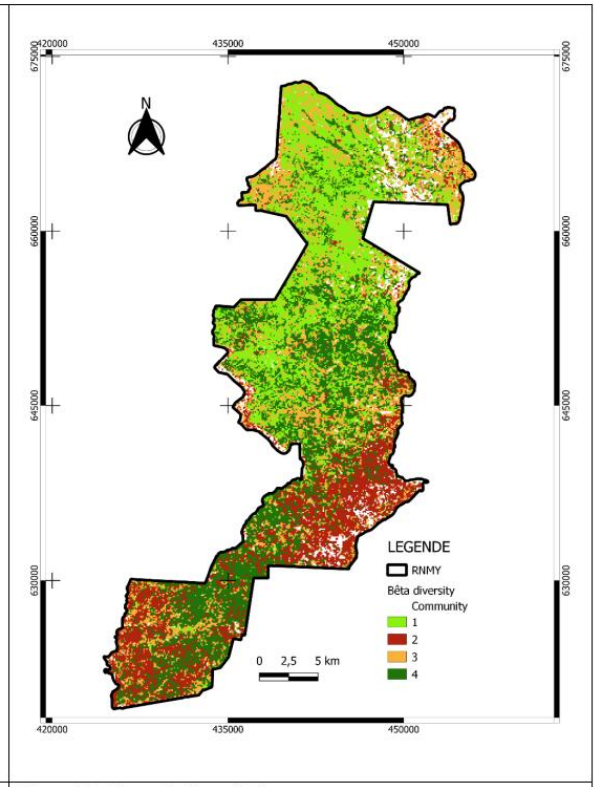

Figure 15 : Carte de diversité β

Carte de la biodiversité de la RNMY

RENFORCEMENT COMPÉTENCES OIPR - APPUI AU DÉPLOIEMENT DANS RNMY

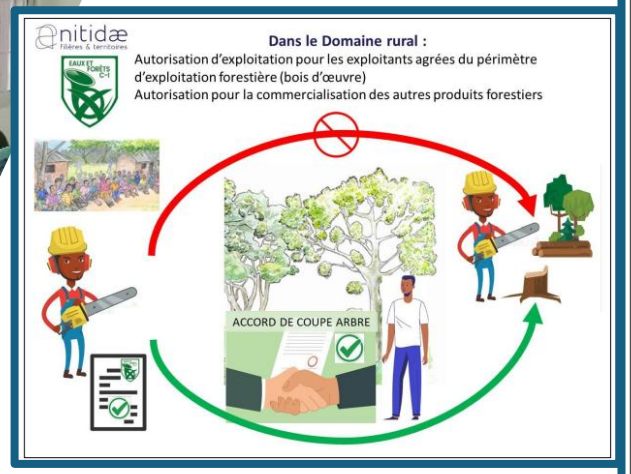

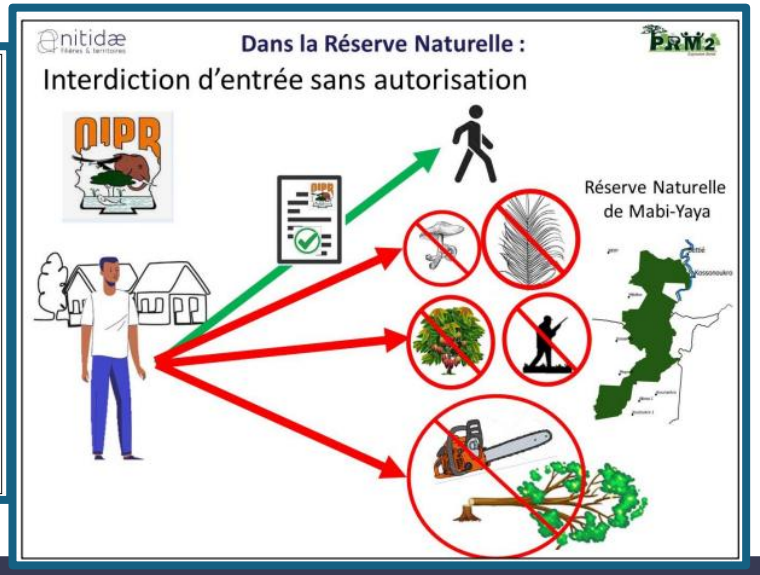

Renforcement des capacités des agents de l'OIPR

Mise en oeuvre des actions communes

Collaboration avec l'OIPR et le MINEF très bénéfique pour la préservation de la biodiversité dans la Mé

CARTOGRAPHIE ET RÉFÉRENTIEL « ZÉRO DÉFORESTATION »

Cartographie Occusol

Référentiels territoire et filière « zéro déforestation »

Géoportail PRM2

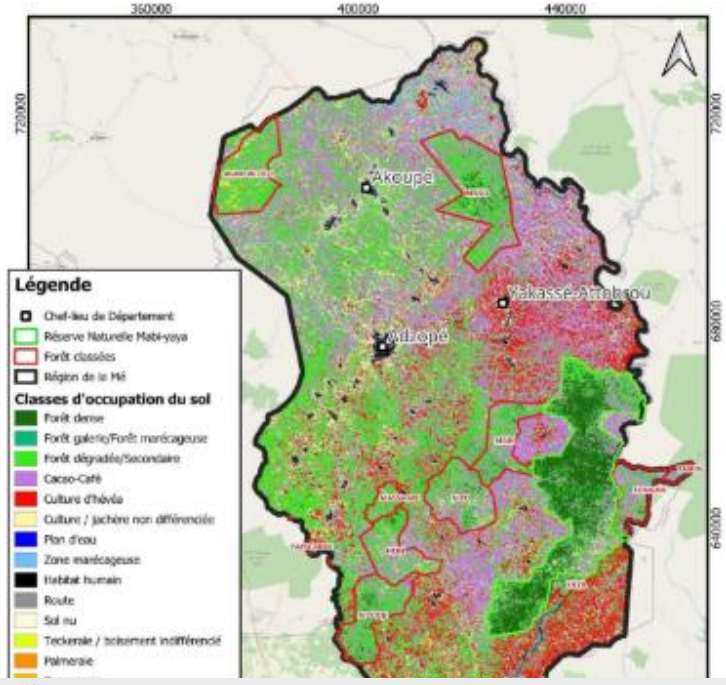

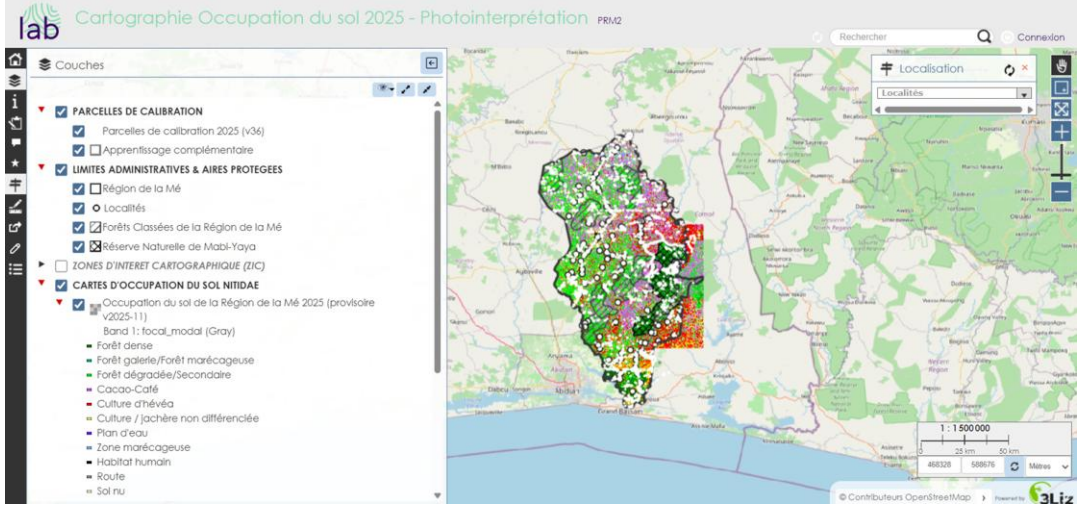

C4- GESTION DE PROJET

BILAN GLOBAL

C1 89%

Aménagement ; planification Territoriale et Soutien économique aux populations riveraines de Mabi-Yaya

Activités 88%

Budget 100%

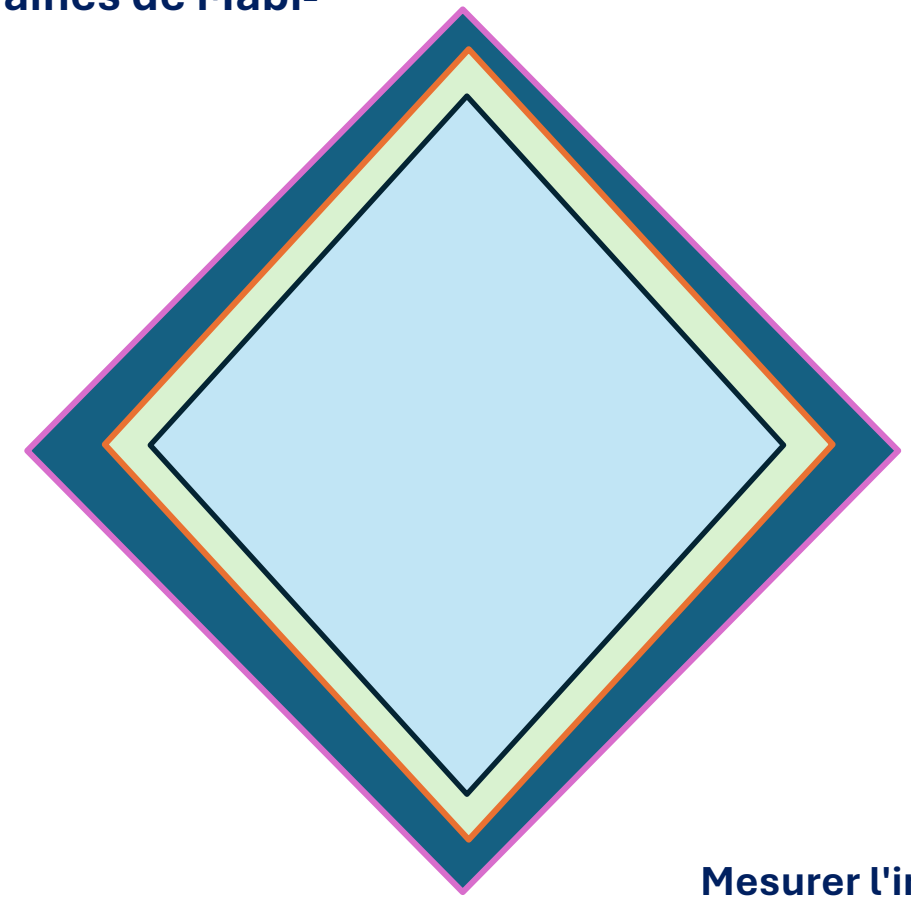

Gestion de projet **C4** 75%

96% **C2** Transition des pratiques agricoles et forestières: Pour une agriculture zéro déforestation & Pour une foresterie durable

75% **C3** Mesurer l'impact du projet & Construction d'un référentiel « Territoire zéro déforestation »

SUIVI DES ACTIVITÉS

			PROJET PRM2				88%		
Composante	Activités	Indicateurs	Objectif Projet	Résultat cumulé	Taux de réalisation	Taux d'avancement	Taux global (réalisation x avancement)		etat de l'activité
Composante 1: L'Aménagement ; planification Territoriale et Soutien économique aux populations riveraines de Mabi-Yaya							89%		
C1	Activité 1.1.1 : Diagnostic territorial par village	# Rapport de diagnostic final	8	0	//	//	//		abandon
				0					
C1	Activité 1.1.2 : Diagnostic territorial Région de la Mé	# Rapport diagnostic territorial final diffusé au CRM	1	0	//	//	//		abandon
C1	Activité 1.2.1 : Délimitation de Territoires villageois (DTV)	# Villages délimités	4	4	100%	100%	100%		en cours
C1	Activité 1.3.1 : Elaboration de PDL par village	# PDL validés	7	7	100%	100%	100%		terminée
C1	Activité 1.3.2 : Appui à la mise en œuvre du PDL	# Projets réalisés	8	7	88%	88%	88%		terminée
C1	Activité 1.4.1: Formation et accompagnement de jeunes sortis des forêts classées dans des AGR dans le domaine des énergies renouvelables	# Jeunes réellement accompagnés dans le domaine des AGR liés aux énergies renouvelables	20	9	45%	84%	45%		terminée
C1	Activité 1.4.2 : Formation et accompagnement de jeunes pour lancer une activité d'apiculture	# jeunes formés en apiculture	10	10	100%	83%	100%		terminée
C1	Activité.1.4.3: Formation et accompagnement de charbonniers à la carbonisation améliorée	# charbonniers opérationnels pour la carbonisation améliorée	15	16	100%	76%	100%	+	terminée
C1	Activité 1.4.4: Mise en place de groupements féminins d'Epargne et de Crédits pour la création d'AGR	GEC créés opérationnelles	2	0	//	//	//		abandon
C1	Activité 1.4.5: Construction et installation par des artisans locaux d'équipement de cuisson améliorée dans des groupes de transformatrices d'attiéké	# groupements transformatrices bénéficiant d'équipements de cuisson améliorés	2	0	//	//	//		abandon

Composante 2: Transition des pratiques agricoles et forestières: Pour une agriculture zéro déforestation & Pour une foresterie durable							96%		
C2	Activité 2.1.1 : Réhabilitation des vieilles plantations de Cacao	# superficies de vieilles plantations de Cacao effectivement réhabilitées (ha)	100	191	100%	100%	100%	+	terminée
C2	Activité 2.1.2. Optimiser la productivité et longévité des plantations d'Hévéa ("Saignée Améliorée")	# Producteurs ayant effectivement l'amélioré leur saignée de l'hévéa	600	577	96%	100%	96%		terminée
C2	Activité 2.1.3. Vivrier Manioc: Parcelles de multiplications	# Nombre de parcs à bois de manioc opérationnels	200	209	100%	100%	100%	+	terminée
C2	Activité 2.1.4. Vivrier: Banane PIF	# Producteurs Clients	100	96	96%	100%	96%		terminée
C2	Activité 2.1.5. Associations de Cultures Hévéa-vieilles Cacaoyères	# Superficies parcelles avec association de cultures Hévéa-Cacao (ha) effectivement réhabilitées	10	16	100%	100%	100%	+	terminée
C2	Activité 2.1.6. Accompagner la filière cacao zéro-déforestation et agriculture biologique	# Des contacts ont été pris en vue d'une possible renouvellement de la certification	1	0	0%	100%	100%		en cours
C2	Activité 2.1.7 : Introduction d'arbres dans des plantations de Cacao (lutter contre les contraintes agronomiques)	# superficies de plantations de Cacao effectivement accompagnées avec des arbres introduits (ha)	150	291	100%	100%	100%	+	terminée

Composante 2: Transition des pratiques agricoles et forestières: Pour une agriculture zéro déforestation & Pour une foresterie durable							96 %		
C2	Activité 2.2.1 Valorisation des anciennes plantations forestières	# superficies anciennes plantations effectivement valorisées (ha)	75	61	81%	59%	81%		terminée
C2	Activité 2.2.2 Valorisation des vieilles jachères	# Superficies Vieilles Jachères effectivement valorisées (ha)	75	95	100%	100%	100%	+	Terminée
C2	Activité 2.2.3: Soutenir la gestion durable et les métiers sylvicoles	# Plans de Gestion Elaborés	40	52	100%	29%	100%	+	Terminée
C2	Activité 2.2.4: Reboisement	# Superficies effectivement reboisées (ha)	30	24	80%	100%	80%		terminée
C2	Activité 2.2.5: Etude Marché du Bois	# Rapport d'étude prix	1	1	100%	100%	100%		Terminée
C2	Activité 2.2.6: Sensibilisation sur la règlementation forestière	# Réunions de Sensibilisation de proximité	16	15	94%	100%	94%		Terminée
C2	Activité 2.2.7. Observation indépendante des forêt	# processus d'OI lancé dans la Région de la Mé	1	1	100%	100%	100%		terminée

C3	**Composante 3: Mesurer l'impact du projet & Construction d'un référentiel « Territoire zéro déforestation »**			0			**75%**	
				0				
C3	Activité 3.1.1 : Renforcement Compétences Conseil Régional de la Mé (CRM)	# Cellule SIG opérationnelle	1	1	100%	92%	100%	terminée
C3	Activité 3.1.2 : Renforcement Compétences OIPR - Appui au déploiement dans RNMY	# Secteurs OIPR opérationnels	2	2	100%	44%	100%	terminée
C3	Activité 3.2.1: Cartographie sur l'ensemble du territoire de la végétation, des ressources, de l'occupation du sol et de ses changements	# Cartes des changements d'occupation du sol et de déforestation	2	2	100%	100%	100%	en cours
C3	Activité 3.3.1: Construction de référentiels "Filière" et "Territoire" certifié "zéro déforestation"	# Référentiel "Territoires Zéro déforestation" construit et diffusé	1	1	100%	0%	0%	en cours
C4	**Composante 4: Gestion de projet**						**91%**	
C4	Activité 4.1: Lancement officiel du Projet	# Autorités informés du lancement officiel	20	20	100%	0%	100%	terminée
C4	Activité 4.2: Implication et Information des Parties Prenantes au Projet	# participants présents aux 6 COPIL	90	88	98%	//	98%	terminée
				0				
C4	Activité 4.3: Rédaction de rapports Narratifs et Financiers	# Rapports finaux rédigés et partagés	8	6	75%	75%	75%	en cours
C4	Activité 4.4: Evaluation	# Evaluation Finale de Projet Publiée et Diffusée	1	1	100%	88%	100%	terminée
C4	Activité 4.5: Audits	# Audits	4	3	75%	75%	75%	en cours
C4	Activité 4.6: Plan de Communication et Visibilité	# Reachs/Personnes touchées (total) par Projet	1	1	100%	54%	100%	terminée

CARTOGRAPHIE ET RÉFÉRENTIEL « ZÉRO DÉFORESTATION »

2025												2026						
Jan	Fév.	Mar	Avr.	Mai	Jui	Juil	Août	Sep	Oct.	Nov.	Déc	Jan	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	jui.	Juil.
RAPPORT UE ET FFEM 2024				AUDIT FFEM			EVALUATION FINALE UE/FFEM					RAPPORTS PRM2		ATELIER RÉFÉRENTIEL ZERO-DEFORESTATION	RAPPORTS FFEM			AUDIT FFEM
											REST. INFRAS	AUDIT PRM2						
	COPIL5										COPIL6	SUITE ET FIN ACTIVITÉS FFEM						
												Mission AFD						

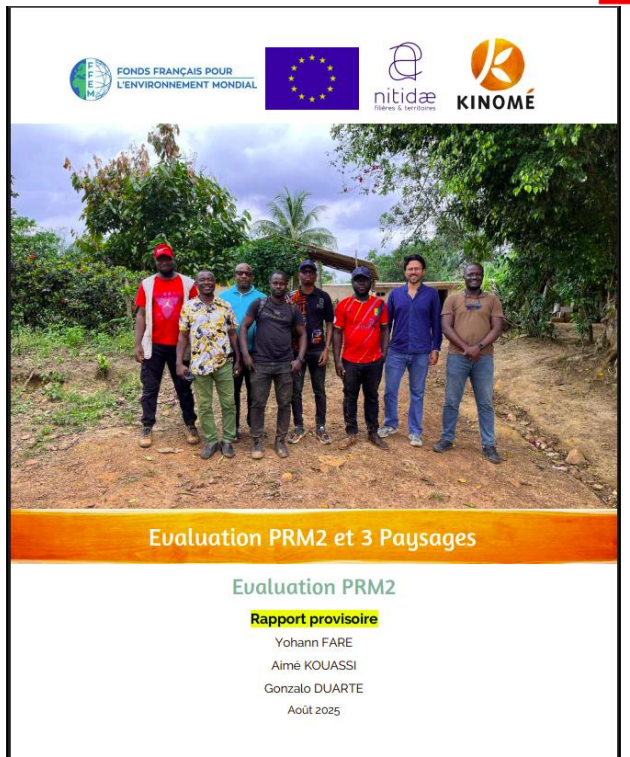

ET MAINTENANT ? PROCHAINES ETAPES 2026

Actuellement, des discussions avec:

- **La fondation CRODA (perspective positive)**
- **IFCD en cours de contractualisation**
- **FFEM 2 (perspective positive)**

Démarrage probable PRM3:

Juillet – septembre 2026

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET PRM2

Par KINOMÉ

DISCUSSION ET DIVERS

INFINIMENT MERCI!!